

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Année scolaire 2025/2026
Séance ordinaire du jeudi 23 avril 2026

5 membres représentants de l'administration

EMARGEMENT

Proviseur	Jean-Christophe ORAIN	présent
Directeur adjoint	Florian SCHMIDT	présent
Gestionnaire	Morgane Ansquer	présent
CPE	Frédéric BOIRA	présent en visio
DRAFIN Direction régionale administrative et financière de la MLF	Kerwin SPIRE	excusé

5 membres représentants des usagers :

Titulaires	Emargement	Suppléants	Emargement
Parent – Carolina DEL CAMPO	Présent		
Parent – Margarita Benito	présent	Parent – Manuel MAJERUS	
Parent – Monique MARTINEZ	présent	Parent – Sébastien MOREL	
Elève – Paul DEL CORRAL	excusé		
Elève – Facundo PIECZANSKI	présent		

5 membres représentants des personnels :

Titulaires	Emargement	Suppléants	Emargement
Enseignant – Patricia BOURG	présent	Enseignant – Gilles AGUER	
Enseignant – David PRIETO	présent	Enseignant –	
Enseignant – Pascale DEVLESCHOUDERE	présent	Enseignant – Albane ROCHER	
Enseignant – Julie GRINVALDS	excusée	Enseignant – Béatrice PROTARD	Présente
A.T.S. – Lucía RANZ	présent	ATS – Sabine VOTRON	

Directeur général de la MLF	Excusé(e)	
Conseiller culturel adjoint Laurent BERTAT	Excusé(e)	
Consule générale de France à Madrid Mme Nathalie BERTHY	Excusé(e)	
Adjoint au maire	Excusé(e)	
Directrice des études espagnoles Mme María Isabel GUTIERREZ	Excusé(e)	
Conseillers consulaires :	Excusé(e)	
	M. Francis HUSS	Excusé(e)
	Mme Gaëlle LECOMTE	Excusé(e)
	Mme Stéphanie LEVAILLANT	Présente en visio
	M. Pablo QUINTANA	Excusé(e)
	M. François RALLE	Excusé(e)
	M. Gilles SERVANTON	Excusé(e)

Ordre du jour :

Adoption du PV du dernier CE
Adoption de l'ordre du jour
Retour sur le dernier conseil d'école
Bilan du projet d'école 2021-2025
Compte financier
Voyage scolaire
Questions diverses

Le président excuse les absents et informe de la présence en visio de certains des membres. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance à 17 h 20. M. Schmidt, proviseur adjoint, est désigné comme secrétaire de séance.

1. Adoption du PV du dernier CE

Adopté à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité.

3. Retour sur le dernier conseil d'école

M. Schmidt évoque rapidement le bilan des voyages scolaires écoulés et les projets à venir, et rappelle l'importance d'une transmission en temps et en heure des questions diverses qui permettent de les traiter avec toute l'attention qu'elles méritent. Certaines questions, très vastes, demanderaient par ailleurs des réunions dédiées plutôt qu'un traitement en fin de conseil d'école.

4. Bilan du projet d'établissement 2021-2025

1. [Un climat scolaire serein](#)

a. Le bien vivre ensemble

Il s'agit de l'axe fort du projet, très investi par de nombreuses actions codifiées en vert (accomplies) ou en orange (partiellement accomplies) dans le document de synthèse. Un point resté en rouge attire l'attention d'une représentante de l'APAELM, il s'agit des sociogrammes de début d'année. Cette représentation graphique des relations sociales et de travail au sein d'un groupe-classe est une initiative qui en effet présenterait un grand intérêt, mais n'a jamais été formalisée faute de temps. Elle avait été utilisée ponctuellement en primaire il y a quelques années, mais s'appuyait sur des données subjectives difficiles à transformer en réalité pédagogique (par ex., un enfant déclare vouloir faire partie d'un groupe de travail, mais l'enseignant sait que ces individualités ne pourraient pas produire un résultat optimal).

M. Orain revient sur les autres points, en mettant notamment en avant la réussite d'initiatives telles que la communication non violente ou le message clair. Cette annonce est nuancée par la psychologue scolaire et les parents d'élèves des deux associations, qui déplorent que parfois des élèves victimes perçoivent, à tort ou à raison, une impunité de leurs harceleurs ou agresseurs. M. Orain partage l'impression que de nombreux parents d'élèves tendent à défendre systématiquement leur enfant et à refuser de reconnaître ses torts, ce qui rend difficile l'apport d'une réaction constructive.

Des élues du personnel enseignant et sanitaire et social considèrent que trop d'incidents ne sont pas sanctionnés: le président rappelle que, dès lors que les faits sont avérés et portés à la connaissance de la direction, des mesures sont systématiquement prises. Cela n'empêche pas, par ailleurs, des faits dont le coupable n'est pas identifié, qui font naître un sentiment d'injustice dans l'esprit de la victime, alors que l'impunité est parfois inévitable, faute de témoins ou de preuves.

D'après une élue APAELM, ces situations sont les raisons de mécontentement d'une grande partie des familles qui quittent l'établissement mais M. Orain, qui s'entretient systématiquement avec elles avant leur départ effectif, assure qu'il ne s'agit que d'une minorité clairement identifiée. Elle critique également la différence de traitement d'incidents comparables selon l'enseignant qui en est témoin, ou informé. Ce reproche doit être nuancé par la mise en place depuis cette rentrée d'une harmonisation réelle de la grille de punitions et de sanctions du lycée, grille qui n'est pas que théorique mais fait au contraire l'objet d'une application réelle au quotidien.

La remise en question de l'autorité du professeur, par les élèves mais également par leurs parents, est une réalité que déplorent aussi bien les parents que les professeurs présents au Conseil d'établissement. Le débat commençant à déborder sur des événements récents, le Proviseur, après en avoir fait le bilan, demande à se recentrer sur le bilan du projet d'établissement. Un conseil du second degré se réunira pour travailler sur ces questions (actualisation du règlement intérieur) le mardi 12 mai.

La représentante de l'ALI insiste sur la nécessité, au-delà de faire évoluer le R.I., de le faire accepter par les familles et les élèves, que ce soit par le biais d'une signature obligatoire de celui-ci en début d'année ou bien, comme le suggère le chef d'établissement, d'une présentation approfondie en réunions de rentrée.

Les membres expriment collectivement le souhait de sanctions plus porteuses de sens, mais la réalité matérielle empêche souvent la mise en place de travaux d'intérêt général, par exemple.

b. Les bâtiments

De grands progrès ont été faits en 5 ans, parmi lesquels la mise en place d'un espace de restauration réservé aux lycéens. D'autres chantiers, tels que le foyer ou l'espace de travail autonome du lycée, n'avancent pas au rythme que l'on souhaiterait mais sont toujours présents dans la réflexion collective.

Sur le thème des espaces d'accueil et d'écoute, de très grandes avancées ont pu être constatées : création d'un vrai espace vie scolaire, réaménagement de l'infirmier et création d'un bureau pour la psychologue, installation salle de rendez-vous parents...

Les espaces extérieurs aussi se sont embellis : jardin pédagogique (même si le poulailler a disparu suite au décès de ses occupantes), classe extérieure...

c. La cohésion d'établissement

Des sorties scolaires qui favorisent l'intégration et l'inclusion, des tutorats généralisés – certes pas entre pairs comme le préconisait le projet d'établissement, mais avec de jeunes adultes tels que les volontaires en service civique – font partie des victoires dans ce domaine. Un club de volley avec plus de 100 licenciés a dynamisé la vie de l'établissement, tout comme un club de judo d'une cinquantaine de membres... Le ciné-club, lui, en revanche, est un échec, certes, mais tout à fait explicable du fait de l'abandon des salles obscures au profit des services de *streaming*, rendant caduque cette initiative proposée en 2020.

2. [La construction de la citoyenneté](#)

Cet axe a fait l'objet de nombreuses innovations entrées dans le quotidien de l'établissement, telles que la généralisation de la M.P.P. et d'autres actions civiques – les MUN, sous leurs différentes formes, ou le CESCE se réunissant environ 5 fois plus souvent qu'avant 2020.

Le travail sur les langues, que ce soit le projet trilingue ou le recrutement d'une deuxième professeure d'allemand, est aussi une vraie victoire, ce qui se remarque aussi par le développement de nouveaux partenariats dans notre programme d'échanges. Le proviseur s'engage à en faire un point fort de nos prochaines campagnes de recrutement, notamment par la rédaction d'un paragraphe dédié dans de futures brochures.

3. [Les parcours des élèves](#)

Le cahier culturel en primaire est une initiative de qualité, que l'on aimerait pouvoir étendre au secondaire – mais la multitude des intervenants rend cela plus complexe.

L'accompagnement des ÉBÉP, notamment par les PAP, est aussi un domaine dans lequel l'établissement a consolidé ses forces. Mme Ranz fera d'ailleurs, au prochain conseil d'établissement, un bilan de l'efficacité de ces plans, notamment en comparant la vision des élèves et celle de leurs parents, pas toujours alignées.

La formation des enseignants demeure un point important, bien que l'on ne puisse plus bénéficier à moindre coût des stages proposés par l'A.E.F.É.

4. [présentation rapide du nouveau projet d'établissement](#)

En cours de finalisation, il se focalisera sur le bien-être pour tous, le plurilinguisme et le statut d'élèves acteurs de leur scolarité.

Le projet d'établissement 2021-2025 n'a pas atteint tous ses objectifs ; dans le cadre du projet 2025-2030 nous proposerons aux parents de s'exprimer, par le biais d'une enquête, sur leurs attentes au regard des perspectives non réalisées.

5. Comptes financiers

6.

La parole est donnée à Morgane Ansquer, gestionnaire de l'établissement. Nos effectifs sont en baisse, et nos frais de scolarité en légère hausse. En 2024-2025 nous avons prévu un bilan négatif de 111 K€, et nous avons finalement atteint un déficit presque doublé, à nuancer par le fait que certaines dépenses théoriques ne sont pas effectives (par exemple, les 2,5 % de remontée à la M.L.F., bien que comptabilisés, ne sont jamais reversées, compte tenu de la fragilité de notre bilan.)

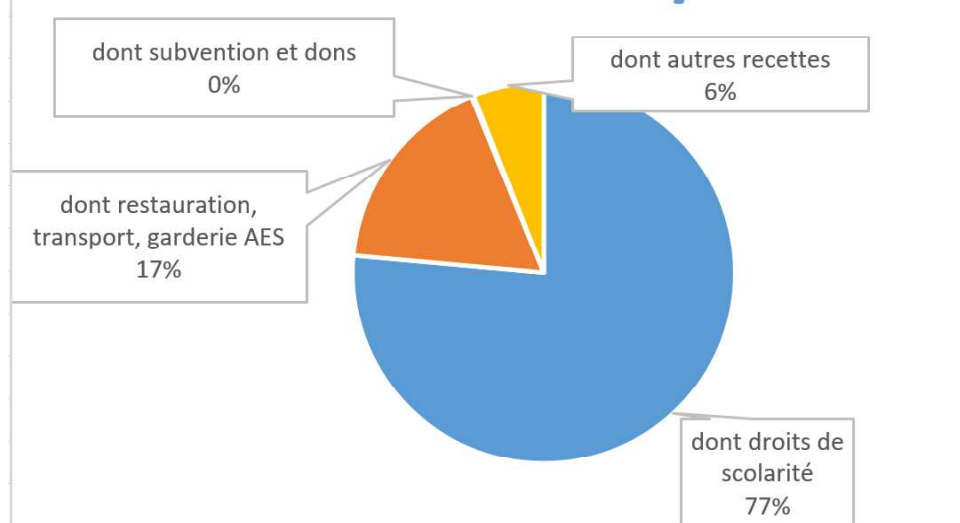
On revient également sur les subventions dont a bénéficié l'établissement, notamment de la part de l'A.E.F.É. (sécurisation et modernisation de l'accès principal calle Cristo, nouveaux jeux de cour en primaire) ou de la Ville (mare pédagogique...) La gestionnaire insiste sur le fait que les provisions (pour la prime d'ancienneté destinée aux salariés présents depuis 25 ans, ou pour les augmentations annuelles des rémunérations publiées par l'État espagnol) faussent parfois les chiffres, car inscrites au budget d'une année mais dépensées effectivement sur les suivantes.

D'une année sur l'autre, les droits de scolarité continuent de représenter 76 à 77 % de nos recettes, et le poste service annexe 17 à 18. C'est en revanche le ratio de la masse salariale sur le total des dépenses (deux tiers) et des recettes (9/10) qui est intéressant : certes elle représente une part raisonnable de nos coûts, mais en réalité suppose de consommer la quasi-totalité des frais payés par les familles : il n'y a donc plus de moyens de financer les travaux par exemple, qu'il s'agisse d'embellissement de l'établissement ou même d'interventions techniques plus nécessaires (isolation...).

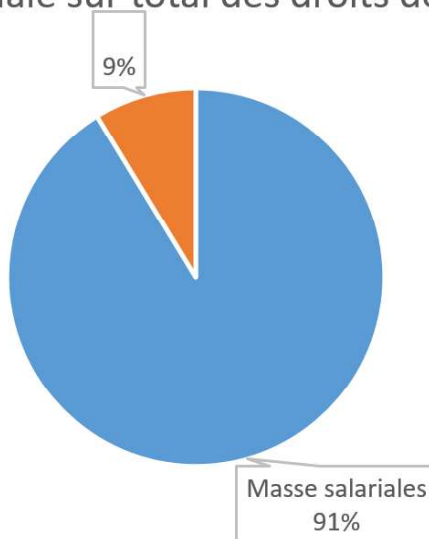
Le Président déplore à nouveau l'impact de la réduction de 15 % des frais de scolarité pour les familles, qui grève nos résultats financiers, alors que l'on ne paie certes pas de loyer mais un IBI trop important. Un cabinet juridique nous accompagne dans ce litige, qui pourrait améliorer les finances du lycée à terme : n'étant pas propriétaires du terrain, nous ne devrions pas être imposés dessus.

	2022/2023 réel	Previsionnel 2023/2024	Réel	previsionnel 2024/2025	réel 2024/2025
Recettes	4 549 834,40 €	4 628 039,00 €	4 910 410,67 €	4 834 009,00 €	5 107 073,00 €
dont droits de scolarité	3 425 089,09 €	3 641 352,00 €	3 716 774,09 €	3 820 314,00 €	3 903 702,00 €
dont restauration, transport, garderie AES	876 697,12 €	821 515,00 €	898 930,00 €	867 695,00 €	886 992,00 €
dont subvention et dons	105 223,00 €	9 172,00 €	2 434,00 €		9 789,00 €
dont autres recettes	142 825,19 €	146 000,00 €	292 271,00 €	146 000,00 €	306 590,00 €
Dépenses	5 457 858,55 €	5 012 991,00 €	5 042 853,61 €	4 945 704,00 €	5 324 979,00 €
dont masse salariales	3 364 987,02 €	3 494 454,00 €	3 278 143,22 €	3 249 681,00 €	3 561 379,00 €
dont provision prime 25 ans	247 971,82 €		36 691,79 €		
	- 660 052,33 €	- 384 952,00 €	- 132 452,94 €	- 111 695,00 €	- 217 906,00 €
	- 908 024,15 €				

recettes 24/25



Masse salariale sur total des droits de scolarité



Ce compte financier est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

7. Voyage en Ardèche

Ce projet, porté par M. Atanian, vise à préparer les premières aux écrits de français et de mathématiques du baccalauréat. Son coût par élève serait de 605 €, payables en deux fois. M. Boira, C.P.É., qui a été accompagnateur l'an passé, témoigne de l'intérêt de ce séjour, éprouvant par ailleurs pour les accompagnateurs - comme c'est souvent le cas ! Encore trois réponses écrites nous manquent, donc 2 pour lesquelles nous avons reçu un accord oral.

Projet approuvé à l'unanimité.

8. Questions diverses

1. [Voyages scolaires \(APAELM\)](#)

L'APAELM souhaiterait pouvoir étudier ces propositions plus en amont... c'est difficile, car souvent, nous-mêmes, en interne, recevons les informations tardivement.

2. [Semaine ÉBÉP \(APAELM\)](#)

Nous sommes ravis de la réussite de cette année, et de ce format plus étalé dans le temps. Quant à la question de séparer les missions de la référente actuelle en deux postes distincts, malheureusement, notre budget ne nous le permettra pas.

3. [Transports \(APAELM\)](#)

La grille tarifaire actuelle comporte 3 types de situations, mais fait chaque année l'objet de demandes personnalisées de parents dont l'enfant termine parfois à 18 h. Nous avons pu faire cette année un geste symbolique de 5 € par mois pour les 3 familles concernées... Cette faible différence s'explique par les frais fixes bien plus élevés que les frais variables, ce qui rend ce service déficitaire. Quant aux sorties scolaires ponctuelles, sur lesquelles l'ALI interroge la gestionnaire, elle font l'objet d'un règlement au cas par cas et non au forfait annuel, mais avec une grille tarifaire connue d'avance.

4. [Réinscriptions](#)

À ce jour, 47 familles n'ont pas finalisé les démarches. Nous avons 637 élèves cette année, et un objectif de 614 pour l'an prochain, dont nous sommes encore loin - mais il nous reste plus de deux mois, et les visites actuelles sont plutôt prometteuses, sans certitude bien sûr.

5. [Calendrier scolaire](#)

La version définitive est présentée ce soir, tenant compte de contraintes qui ne sont pas les nôtres, et sera prochainement mise en ligne.

6. [Information M.L.F. / Mairie \(ALI\)](#)

Oui, un rendez-vous est prévu entre M. le Maire, Sr. Luis Partida et M. Merriaux, directeur de la Mlf prochainement. Une lettre a été adressée par la Mlf à chaque collectivité propriétaire du foncier pour une demande rendez-vous afin d'expliquer le processus en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19 h 35.

La secrétaire de séance

Florian Schmidt



Le président du CE,

Jean-Christophe ORAIN

